



Après le rapport de la **Cour des comptes**, toutes les **clés** pour **piloter vos coopérations**

Septembre 2011, la Cour des comptes, dans son rapport annuel, dresse un constat cinglant : les coopérations hospitalières révèlent des dysfonctionnements stratégiques, financiers et juridiques majeurs.

Accumulation des outils de coopération, absence d'étude préalable, coopération « coquille vide », suivi et évaluation inexistant, formalisation défaillante des documents constitutifs, déséquilibres importants entre les partenaires au détriment des structures publiques, répartition inégale des coûts et des charges...

En réponse, JuriSanté organise une formation pratique animée par une équipe pluridisciplinaire vous donnant toutes les clés pour piloter avec succès vos coopérations.

Bref, toutes les compétences du CNEH au service de vos coopérations.



2 sessions en 2012

Durée : 4 jours

Publics : chefs d'établissement, directeurs chargés de la stratégie et de la coopération, directeurs des affaires financières, présidents de CME, chefs de pôle.

COOPÉRER : POURQUOI ?

/// Typologie des coopérations et méthodologie d'audit des coopérations

- Activités cliniques
- Activités médico-techniques (laboratoire, pharmacie, imagerie...)
- Activités logistiques (restauration, blanchisserie, transports...)
- Méthodologie d'audit des coopérations

/// Analyser l'opportunité d'un regroupement d'activités médico-techniques et logistiques

- Comment procéder au diagnostic de l'existant ?
- Quels scénarii financiers envisager ?
- Sur quels critères entériner un projet de regroupement ?

/// Analyser l'opportunité d'un regroupement d'activités cliniques

- Comment procéder au diagnostic territorial sur un périmètre d'activités ?
 - Quels besoins sur le territoire ?
 - Quels enjeux et raisons pour coopérer ?
 - Quelles forces, faiblesses, opportunités et menaces ?
- Comment analyser les coopérations existantes ou potentielles ?
 - Comment procéder à l'état des lieux des coopérations existantes ?
 - Sur quels critères apprécier l'opportunité des coopérations potentielles ?
- Quels scénarii financiers envisager ?

Nos



- Outils méthodologiques pour l'analyse des flux d'activités et des moyens disponibles sur le territoire ainsi que pour l'analyse socio-démographique et médico-économique
- Élaboration et alimentation d'une grille d'analyse des coopérations actuelles et potentielles à partir d'indicateurs
- Retours d'expériences

Équipe d'intervenants :
Hervé Tanguy, directeur du Centre de droit JuriSanté du CNEH,
Stéphanie Saulnier, consultante au Centre de droit JuriSanté,
Olivier Cannarella et **Etienne Joubert**, consultants en stratégie,
Anne-Jil Dupouy, consultante en finances,
Patrick Coignet, adjoint au trésorier du CHU de Nice,
inspecteur divisionnaire des finances publiques,
Isabelle Bouscaud, consultante en finances.



COOPÉRER : COMMENT ?

/// Piloter le projet

- Quelle dynamique ?
- Comment vaincre les résistances aux changements ?
- Quel périmètre pour la coopération ?
- Quels moyens ?
- Quelles marges de manœuvre possibles ?
- Comment porter le projet auprès de la tutelle ?

/// Choisir le vecteur juridique adapté

- Convention ? Structure ? Fusion ?
- Quelle articulation avec la CHT ?
- Quels points de vigilance ? Personnels, patrimoine, achat, fiscalité, prévention des litiges et responsabilité...
- Comment traduire les rapports de force ? Montage financier et droits statutaires

/// Rédiger les documents supports

- Quel contenu pour les documents constitutifs ? Convention constitutive, règlement intérieur...
- Comment élaborer un budget ? Modalités de participation des membres, plan comptable applicable, gestion des flux financiers, élaboration d'un projet de budget

Nos 

- Modèles de documents constitutifs
- Modèle de budget en M95

Après le rapport de la **Cour des comptes**, toutes les **clés** pour piloter **vos coopérations**



COOPÉRER : ET APRÈS ?

/// Faire vivre la coopération

- Comment gérer les activités ?
- Comment organiser les instances ?
- Comment mobiliser et manager les équipes ?
- Comment gérer les conflits ?

/// Évaluer la coopération

- Comment travailler avec la tutelle ?
- Comment définir des indicateurs ?
- Comment rédiger un rapport annuel d'évaluation ? Quel intérêt ? Quel contenu ?
- Comment définir des lignes de conduite ?

/// Retour d'expérience d'une agence régionale de santé



-
- Outils méthodologiques de conduite de projet
 - Témoignage d'un chargé de coopération ARS

Après le rapport de la **Cour des comptes**, toutes les **clés** pour piloter **vos coopérations**

Temps d'**avance**

Réf. **963**

Bulletin d'inscription à retourner par courrier à Véronique Deletang au CNEH,
Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff ; ou par fax : 01 41 17 15 32.
Tél. 01 41 17 15 68 - veronique.deletang@cneh.fr

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

RESPONSABLE FORMATION :

E-MAIL :

TÉL : FAX :

PARTICIPANT

NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

E-MAIL :

TÉL : FAX :

DATES (cochez la session choisie)

- 31 mai et 1^{er} juin / 14 et 15 juin 2012
- 15 et 16 novembre / 29 et 30 novembre 2012

TARIFS adhérent CNEH : 1 600 €
 non-adhérent CNEH : 1 900 €

- J'accepte de recevoir des informations par e-mail de la part du CNEH.
Le CNEH s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers.

